

Les politiques sociales pour l'enfance

Intentions

Cette activité se concentre sur un public particulier, celui des enfants pauvres. Il s'agit de mobiliser les notions de première concernant la pauvreté et la précarité pour comprendre les enjeux spécifiques pour cette population en matière de lutte contre la pauvreté : pauvreté financière, précarité éducative, matérielle... Cette première étape, comparable à un diagnostic, doit permettre ensuite d'analyser les politiques sociales en faveur des enfants. Ainsi, les élèves pourront comprendre le rôle joué par les différents échelons en matière de politique sociale, tout en observant le rôle que peuvent avoir les associations.

Cette activité peut être menée en groupe. La restitution finale notamment demande une collaboration et une répartition des tâches pour atteindre l'objectif.

Position dans le programme

Classe terminale

Pôle

Pôle thématique

Notions abordées

Pauvreté, précarité besoins sociaux, action sociale, politique sociale

Axe

Quelles politiques sociales et quels dispositifs d'action sociale pour favoriser le bien-être des individus et des groupes ainsi que la cohésion sociale ?

Capacités développées

- analyser des faits de société posant des questions sanitaires ou sociales ;
- caractériser la cohésion sociale, le bien-être et la santé des populations, des groupes sociaux;
- identifier les objectifs des politiques d'action sociale ;
- repérer les acteurs et organisations du champ social à différentes échelon territoriales ;
- mener une démarche de recherche documentaire et d'analyse de l'information sociale.

Descriptif des activités

- Mobiliser les notions de pauvreté et précarité, en mettant en évidence la pluralité des sens de ces termes
- Comprendre l'organisation des politiques sociales
- Comprendre le rôle des associations
- Co-construire une ressource originale

Organisation

Temps 1: pauvretés des enfants

Présenter la situation de la pauvreté des enfants en France (documents 1 à 5):

- Quelles sont les formes de pauvreté ?
- Quelles en sont les causes ?
- Quelles en sont les conséquences pour les enfants à court et long terme?

Vous devrez présenter les résultats de votre recherche sous forme de carte mentale: (logiciel disponible sur l'ENT ou <https://edu-topogramme.ac-versailles.fr/remue-meninges/>)

Temps 2 : la politique sociale en matière de lutte contre la pauvreté des enfants en France à l'échelon national

1/ Expliquer comment les pouvoirs publics peuvent lutter contre la pauvreté des enfants :

Pour cela :

- Sélectionner un des engagements du plan et expliquer son intérêt.
- Montrer que cette politique est transversale.

2/ Montrer les limites de cette stratégie nationale.

Pour cela:

- Expliquer la place occupée par les associations dans l'action sociale
- Expliquer les avancées permises par la stratégie nationale, mais aussi ses défauts

(Attention, le document est long. Partagez vous sa lecture puis mettez en commun les différents éléments trouvés)

Ressources:

- [Les 5 engagements de la stratégie pauvreté](#)
- [TRIBUNE : Les forces et faiblesses de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté](#)

Temps 3: L'action du département en faveur des enfants pauvres

(documents 6 à 8)

Expliquer le rôle du département en faveur des enfants pauvres

- Isoler les caractéristiques de chaque catégorie de population concernée par le non départ en vacances. Quels en sont les motifs ?
- Présenter la situation sociale de Chelles, en justifiant notamment en quoi les habitants de chelles sont susceptibles d'être touchés par cette inégalité.
- Justifier l'intérêt du dispositif "Boost T vacances"

Temps 4: restitution

Il est temps d'informer la population sur la situation des enfants pauvres. Pour ce faire, voici la marche à suivre:

- Sélectionner une partie du travail mené jusqu'ici (temps 1, 2.1, 2.2, ou 3)
- Rédiger sous forme d'articles les informations obtenues

Il vous faut donc rédiger puis mettre en page des articles reprenant les différentes informations obtenues, en respectant les codes de mise en page des journaux (titres, images, mise en page...)

Pour aller plus loin:

Vous pouvez répartir le travail au sein de la classe: chaque groupe doit rédiger un article, portant sur un des aspects vus précédemment. Votre série d'articles pourra être mis en page sous la forme d'un mini journal, afin de rassembler toutes les informations obtenues.

Quelques outils pour la mise en page:

<https://www.canva.com/>

<https://piktochart.com/>

Document 1 : Qui sont les pauvres en France ?

Plutôt jeune, vivant en famille, peu diplômée, ouvrière ou employée : voici le portrait-robot d'une personne pauvre. Le plus souvent, on mesure la proportion de pauvres au sein d'une catégorie : par exemple, le pourcentage d'enfants en situation de pauvreté. Jamais ou presque on n'observe la composition de la population des cinq millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté (au seuil à 50 % du revenu médian que nous utilisons). Parmi les pauvres, quelle est la part de jeunes, de vieux, de diplômés, d'ouvriers, d'immigrés ? Masquer cette répartition évite d'attribuer un visage concret à la pauvreté. On dispose pourtant d'éléments sur le sujet.

Un tiers des pauvres sont des enfants

La pauvreté selon l'âge Seuil à 50 % du niveau de vie médian			
	Nombre d'individus pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part de la population pauvre en %
Moins de 10 ans	872	11,3	17,4
De 10 à 19 ans	889	11,7	17,7
De 20 à 29 ans	826	11,8	16,5
De 30 à 39 ans	572	7,3	11,4
De 40 à 49 ans	697	8,1	13,9
De 50 à 59 ans	660	7,9	13,1
De 60 à 69 ans	301	3,9	6,0
De 70 à 79 ans	84	1,9	1,7
80 ans et plus	118	3,6	2,4
Ensemble	5 020	8,0	100

Individus hors étudiants. Lecture : parmi la population pauvre, 17,4 % sont des enfants de moins de 10 ans. 11,3 % des enfants de moins de dix ans sont pauvres.

Source : Insee - Données 2015 - © Observatoire des inégalités

La pauvreté se vit d'abord en famille : les deux tiers des personnes pauvres vivent dans un ménage avec des enfants, 40 % sont en couple et 25 % vivent dans une famille monoparentale. Ce sont surtout ces dernières qui sont sur-représentées par rapport à leur poids dans la population. Une personne pauvre sur cinq vit seule. Sans notre système de protection sociale, notamment les allocations familiales et le logement, des milliers de familles vivraient à la rue.

Désormais, femmes et hommes sont presque à parité, du moins parmi les pauvres : on compte 52 % de femmes et 48 % d'hommes. Le surcroît féminin est lié à la monoparentalité. On trouve aussi un certain nombre de femmes veuves ayant eu de courtes durées de cotisations et de faibles pensions de réversion de leur mari.

L'absence de diplôme et le milieu social sont les éléments clés pour comprendre la pauvreté. Les deux tiers des personnes démunies ont au plus le CAP. Qui dit absence de titre scolaire dit (souvent) difficulté d'insertion sur le marché du travail, précarité et bas niveaux de vie. Le taux de pauvreté des personnes sans diplôme est de 11 %, contre 3,7 % pour les bac + 2. À l'autre bout de l'échelle,

à peine un dixième des personnes pauvres ont un diplôme supérieur à bac + 2. Avoir un titre scolaire est la garantie d'un minimum d'intégration professionnelle et donc de revenu : pauvreté scolaire et pauvreté monétaire sont liées.

L'importance de l'emploi

Inactifs et chômeurs représentent plus de 70 % des personnes pauvres. Une partie sont des personnes découragées (notamment des femmes) par la recherche d'un travail face aux mauvaises conditions d'emploi (précarité, bas salaires, etc.). Un grand nombre de chômeurs, particulièrement les plus jeunes, ne disposent que de très faibles indemnités de chômage, inférieures au seuil de pauvreté. Près d'un quart des chômeurs sont pauvres, soit trois fois plus que la moyenne de la population.

700 000 salariés disposent d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, soit parce qu'ils travaillent à temps partiel avec de très bas salaires, soit parce qu'ils n'ont travaillé qu'une partie de l'année. Ces données montrent comment l'absence d'emploi ou l'emploi de mauvaise qualité alimente la pauvreté.

Source: *Observatoire des inégalités*. Publié le 16/10/2017 [consulté le 25/11/2020]. Qui sont les pauvres en France? Disponible sur : <https://www.inegalites.fr/Qui-sont-les-pauvres-en-France>

Document 2: Pauvreté des enfants en France

En France, la pauvreté prend de multiples formes, mais elle affecte particulièrement les personnes les plus jeunes, notamment les enfants, qui sont alors vulnérabilisés.

L'analyse de l'évolution de la pauvreté en France montre une hausse de 23 % depuis l'an 2000 et une tendance à l'accélération de cette hausse depuis 2012. La pauvreté touche fortement les catégories les plus jeunes de la population. Ainsi, 52% des « pauvres » ont moins de 30 ans et 74% sont des familles, au sein desquelles les enfants sont donc fortement exposés au manque et voient leur vulnérabilité accrue. La pauvreté a fortement changé. En moyenne, les personnes pauvres étaient autrefois âgées, issues d'une famille nombreuse et en zone rurale. Aujourd'hui, le profil est différent : les personnes pauvres sont de plus en plus souvent des femmes, jeunes, issues d'une famille monoparentale, vivant en zone urbaine et rencontrant des difficultés pour s'insérer sur le marché du travail.

Le nombre d'enfants pauvres en France ne recule pas

Un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté en France, soit près de 3 millions d'enfants en situation de pauvreté. Le taux de pauvreté des enfants est de 20%, ce qui est nettement supérieur à celui de l'ensemble de la population qui oscille autour des 14%. Plus spécifiquement, une étude de l'INSEE publiée en 2018 montre que les moins de trois ans et les 15-18 sont les plus touchés par la pauvreté. Malgré les politiques publiques déployées depuis plusieurs années, ce chiffre n'a pas baissé depuis 10 ans.

On compte en France 1,7 million de familles monoparentales. Il existe une diversité des précarités au sein des familles monoparentales les plus pauvres : précarité économique (absence de soutien de l'autre parent, faibles salaires, emplois précaires ou chômage), précarité sociale (repli sur soi et sur la relation à l'enfant) et précarité psychologique (liée à la séparation avec des phases dépressives, une perte de confiance en soi).

Lorsqu'elles ont un enfant de moins de 3 ans, le taux d'emploi des mères de famille monoparentale est plus faible que celui des mères en couple.

Ainsi, 44% des mères d'un enfant unique âgé de moins de 3 ans sont en emploi lorsqu'elles vivent sans conjoint, contre 71% lorsqu'elles vivent en couple. Au Danemark, où le pourcentage de familles monoparentales est à peu près de même importance qu'en France, le taux de pauvreté de ces familles est de 19 %, contre 35 % en France.

La pauvreté est mal prise en compte

La pauvreté se mesure de différentes manières. On se réfère ainsi au caractère monétaire et aux conditions de vie, mais également parfois à la pauvreté au sens administratif, lorsque les personnes bénéficient d'aides sociales.

Les différentes enquêtes réalisées s'accordent sur une proportion de mineurs de 20 % parmi les personnes sans-domiciles. Un quart des sans-domiciles adultes vivent avec des enfants : s'il y a très peu de sans-abri à la rue avec des enfants, les enfants sont très nombreux dans la catégorie des sans-domiciles hébergés en hôtels.

À l'occasion de la rentrée scolaire 2017, une enquête flash menée dans la nuit du 4 au 5 septembre, dans 40 départements hors Paris, avait montré que les enfants représentaient 29% de l'ensemble de la population enregistrée au 115. Environ 63% des moins de 18 ans concernés par une demande d'hébergement au 115, n'avaient pu être hébergés.

L'UNICEF France estime qu'environ 8000 enfants vivent en bidonville en France métropolitaine. Ces enfants absents des chiffres nationaux sur la pauvreté vivent généralement dans des conditions d'extrême pauvreté. Une grande partie d'entre eux n'a jamais été scolarisée, ni en France ni ailleurs. Environ 80% des parents d'enfants placés appartiennent aux couches sociales défavorisées. La précarisation des familles liée à des instabilités professionnelles, de logement ou affective, qui se traduit par une sur-occupation des logements et une fragilité du réseau relationnel et de solidarité emporte des conséquences sur la qualité des relations parents-enfants.

Les mineurs non-accompagnés (MNA) étaient 6158 à être pris en charge par les conseils départementaux en décembre 2014. Leur nombre a atteint 22 100 au 31 décembre 2017. Ce nombre n'inclut pas les nombreux mineurs dont la demande de protection est en cours d'évaluation par les départements (hébergés en grande majorité dans des hôtels) ou en attente d'audience devant le juge des enfants après que leur minorité a été contestée. Ces derniers ne bénéficient la plupart du temps d'aucune forme de protection, vivent souvent dans la rue ou dans des habitats précaires (campements, squats...) lorsqu'ils ne bénéficient pas de l'hébergement informel et temporaire proposé par des familles bénévoles. Ils sont nombreux à voir leur minorité reconnue a posteriori par le juge des enfants et à réintégrer la protection de l'enfance (50% à Paris par exemple), après avoir vécu plusieurs mois dans des conditions d'extrême pauvreté.

La pauvreté pendant l'enfance entraîne souvent la pauvreté à l'âge adulte

La pauvreté des enfants conditionne leur avenir. Parmi les garçons nés dans les années 2010, l'espérance de vie des 5% les plus pauvres est de 72 ans, contre 85 ans pour les 5% les plus aisés. Pour les femmes, l'écart est plus réduit, mais s'élève tout de même à 8 ans. La pauvreté des enfants est d'autant plus alarmante que sortir de la pauvreté à l'âge adulte est relativement peu fréquent. En 2015, selon Eurostat, plus des deux tiers des personnes en situation de pauvreté en France l'ont été au moins trois ans durant les quatre années précédentes. Dans un quart des cas, les jeunes issus d'une famille dont les parents sont sans diplôme et pauvres sortent eux-mêmes de l'école en situation d'échec.

L'absence de diplôme est de plus en plus un obstacle pour trouver un emploi durable car les emplois accessibles sans diplôme se raréfient ou sont de mauvaise qualité (emplois temporaires ou à temps partiel contraint). Malgré ce constat, la France compte 16% de jeunes de 15 à 34 ans qui ne sont ni à l'école, ni en emploi, ni en formation, contre 8% en Suède. De multiples études montrent qu'investir dans l'enfance, dans la petite enfance au premier chef, permet de limiter des coûts postérieurs.

Source: *Unicef [en ligne]*. Date de publication inconnue (consulté le 25/11/2020). Pauvreté des enfants en France. Disponible sur <https://www.unicef.fr/dossier/enfants-pauvres>.

Document 3: Combien d'enfants seront pauvres demain?

Lien audio

3 millions d'enfants pauvres en France, et combien demain ?

Emission de France Culture (3 min)



Les enfants qui vivent dans des bidonvilles (ici à Ris Orangis), en centre d'hébergement d'urgence (centre, hôtels, foyers), et dans la rue ne sont pas comptabilisés parmi les enfants "pauvres". • Crédits : Florian Garcia - Maxppp

Source: Marie Viennot. *France Culture [en ligne]*. diffusé le 31/08/2019(consulté le 25/11/2020) disponible sur : 3 millions d'enfants pauvres en France, et combien demain ?

Document 4 : Campagne d'affiche du secours Populaire Français



Source: Secours populaire Français. Publié le 25/09/2019. [consulté le 25/11/2020. Campagne d'affichage. Disponible sur <https://www.secourspopulaire.fr/des-affiches-pour-alerter-sur-la-pauvrete-des-enfants>

Document 5 - Quatre français sur dix ne partent pas en vacances

Le taux de départ en vacances atteint 60 % en France. Si 80 % des plus aisés font leurs valises chaque année, c'est le cas de moins de 40 % des plus modestes. La moitié des personnes qui renoncent à partir le font pour des raisons financières.

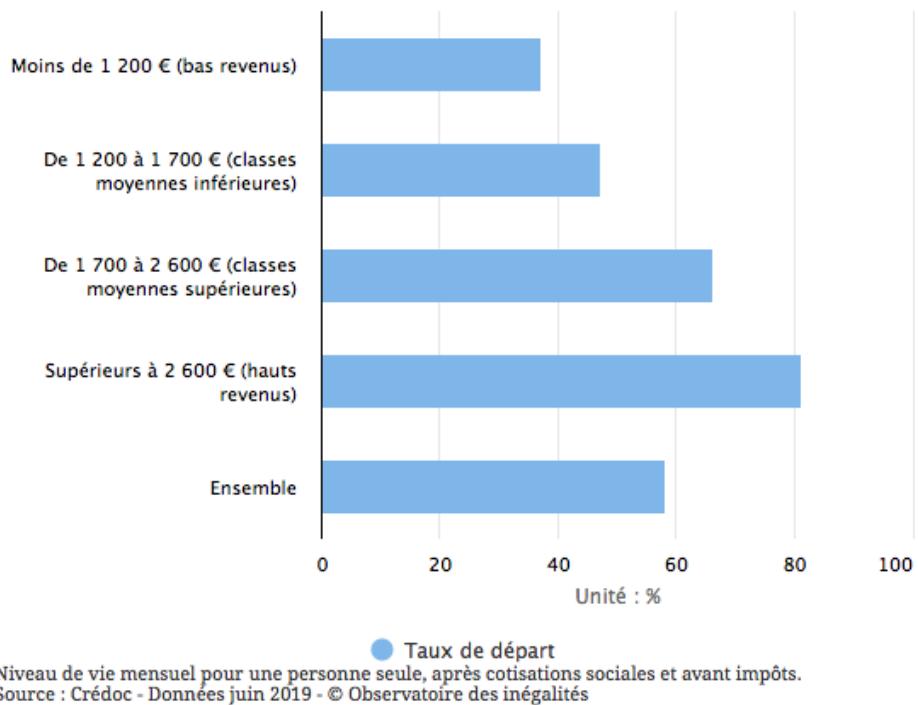


Il y a 20 ans, près des deux tiers des Français déclaraient partir en vacances [1] selon le Crédoc. Le taux de départ en vacances a ensuite diminué petit à petit jusqu'à tomber à quasiment 50 % au milieu des années 2000 pour repartir à la hausse et atteindre 62 % en 2016. En 2019, cette proportion a légèrement diminué pour atteindre 58 % [2].

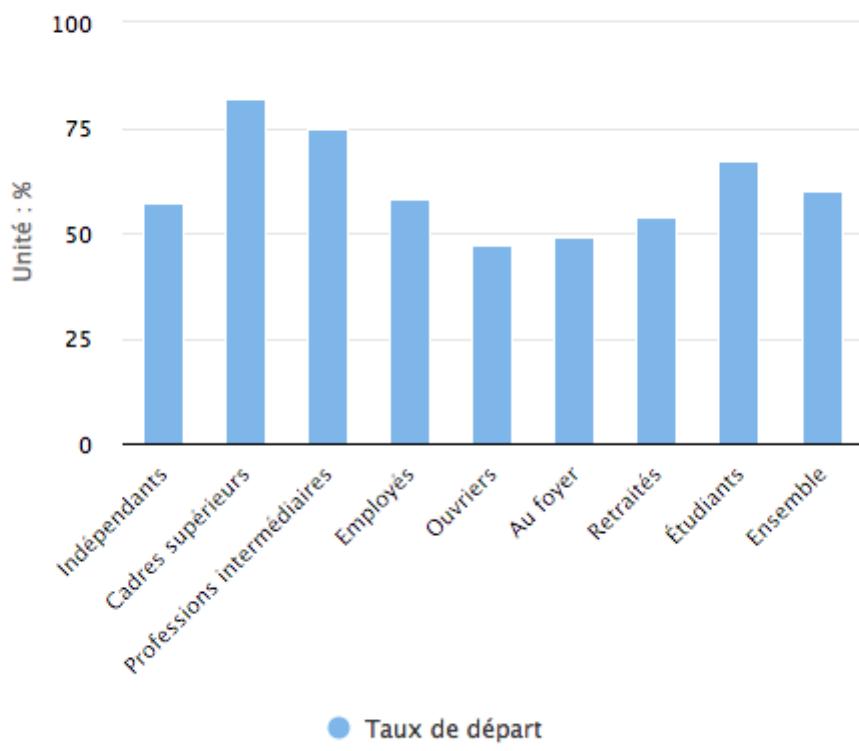
Qui sont les chanceux qui font leurs valises chaque année ? Pour partir, il faut en avoir les moyens. Seuls 37 % des personnes aux revenus inférieurs à 1 200 euros mensuels ont quitté leur domicile en 2019, contre 81 % de celles qui disposent de plus de 2 600 euros. Transport, hébergement, activités : les vacances coûtent cher et toute une partie des ménages n'ont pas de moyens suffisants pour partir. Les aides financières aux vacances sont insuffisantes. En outre, les plus aisés bénéficient plus souvent, du fait d'amis ou de leur famille, d'un hébergement gratuit.

Partir dépend aussi du milieu social. 82 % des cadres supérieurs partent en congé, contre 47 % des ouvriers, selon les dernières données disponibles du Crédoc (2014). Plus on monte dans l'échelle sociale, plus on a de chances de s'échapper. Pour de très nombreuses raisons : parce que les catégories supérieures gagnent davantage bien sûr, mais aussi parce que cela fait partie de leur mode de vie : les plus favorisés ont plus souvent eu l'habitude de voyager avec leurs parents (ils y ont pris goût, se sentent rassurés hors de chez eux), ils parlent plus souvent une langue étrangère (pour les voyages lointains). Partir en vacances et les mettre en scène sur différents supports fait aussi partie de la sociabilité, et est de fait l'apanage des catégories favorisées.

Les départs en vacances selon le niveau de vie



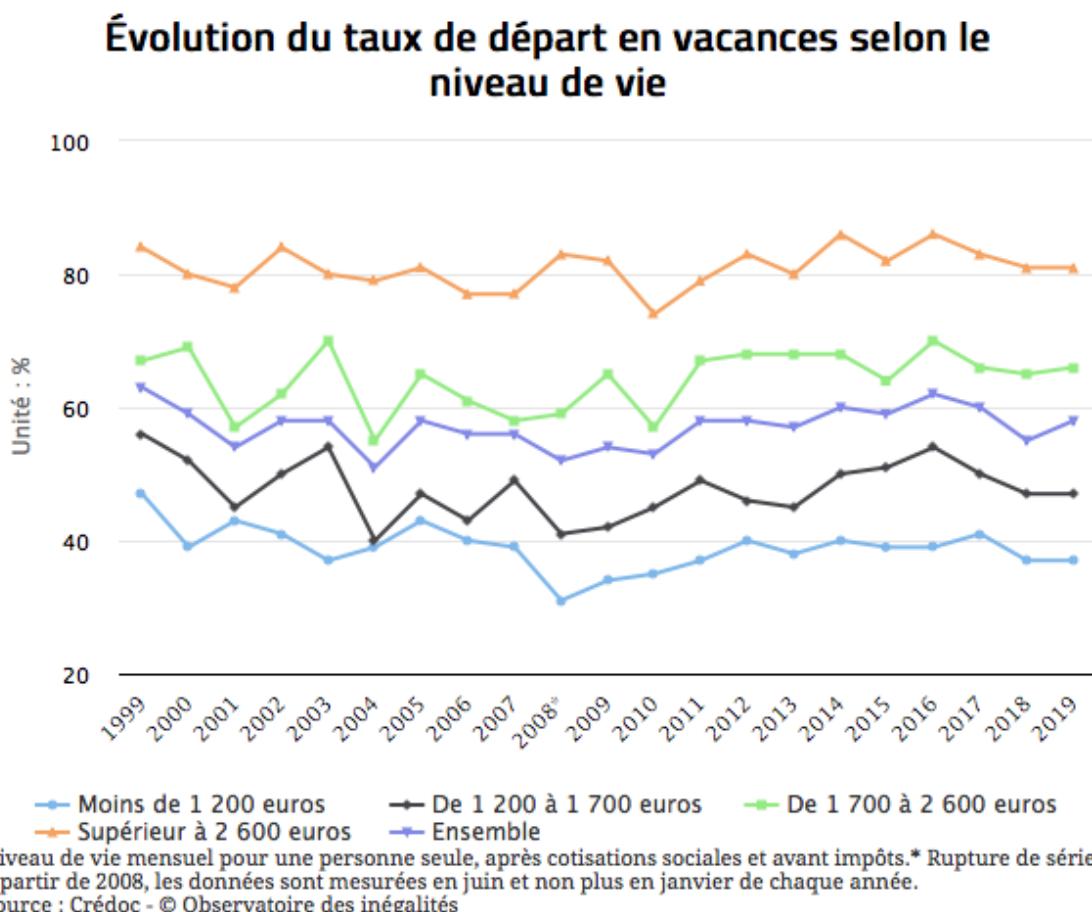
Les départs en vacances selon la catégorie sociale



Source : Crédoc - Données juin 2014 - © Observatoire des inégalités

Des inégalités qui se creusent

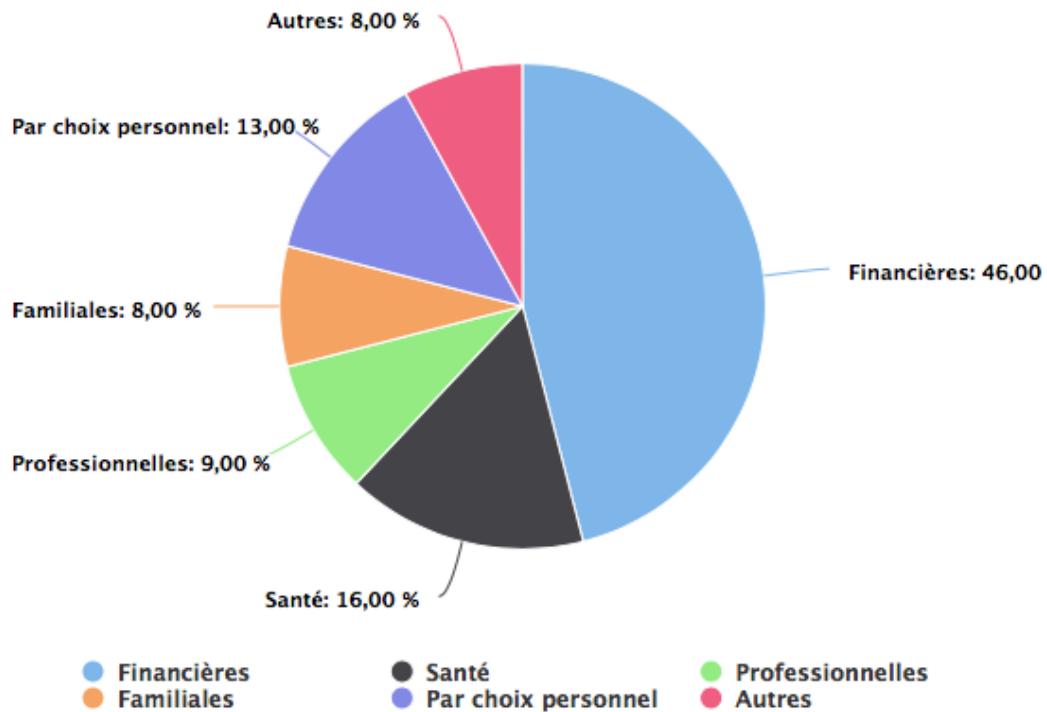
Le taux moyen de départ en vacances plafonne. Il a assez peu évolué au cours des 20 dernières années. Les plus modestes [3] partent moins souvent qu'à la fin des années 1990 (47 % en 1999, contre 37 % en 2019). Le taux de départ en vacances des plus aisés [4] a lui aussi baissé mais de façon moins marquée (de 84 % à 81 %) sur la même période. Ils sont toujours deux fois plus nombreux que les plus modestes à partir.



Pourquoi ne part-on pas en vacances ?

Près de la moitié des personnes déclarent ne pas partir en vacances faute de revenus suffisants, selon le Crédoc (données 2014). Une semaine de location pour un couple avec deux enfants équivaut au minimum à un demi-smic : largement hors du budget des plus modestes. L'argent ne fait pas tout : pour certains (16 %), il est difficile de se déplacer pour des raisons de santé (maladie grave, handicap, perte d'autonomie due à l'âge, etc.). 9 % mettent en avant des raisons professionnelles. Pour une partie des précaires, il est compliqué de dégager des périodes de congés. Pour les non-salariés les plus modestes, arrêter son activité signifie une perte de revenus trop grande. Une partie des jeunes utilisent les vacances pour travailler et financer leurs études. Enfin, 8 % indiquent des raisons familiales (par exemple parce qu'il faut aider une personne âgée) et 13 % choisissent de ne pas partir.

Les raisons du non-départ en vacances



[1] Les vacances désignent ici les séjours hors du domicile d'au moins quatre nuits consécutives pour des raisons non professionnelles au cours des douze derniers mois. Il peut donc s'agir de vacances très différentes, d'une semaine en visite chez un parent à quatre semaines aux Seychelles.

[2] « Les vacances et les activités collectives des 5-19 ans », Crédoc, mai 2020.

[3] Qui vivent avec moins de 1 200 euros par mois pour une personne seule.

[4] Qui vivent avec des revenus supérieurs à 2 600 euros par mois pour une personne seule.

Source : Observatoire des inégalités [en ligne] publié le le 7 juillet 2020, consulté le 25/11/2020. Quatre français sur dix ne partent pas en vacances. Disponible sur : <http://www.inegalites.fr/spip.php?article944>

Document 6: Tableaux comparatifs Quartiers de Chelles – Seine et Marne – France

GT création de ressources en STSS

Nombre et part d'allocataires dont le montant des prestations CAF est égal à 100 % du revenu en 2008 et en 2010

N° IRIS		2008		2010		Evolution 2008-2010
		Nombre d'allocataires dépendants à 100%	Part des allocataires dépendants à 100%	Nombre d'allocataires dépendants à 100%	Part des allocataires dépendants à 100%	
101	Les Coudreaux Nord-Est	126	16,9%	154	19,8%	18,2%
102	Les Coudreaux Sud-Ouest	33	9,9%	50	14,7%	34,0%
201	Mont Chalats	47	12,4%	58	10,8%	19,0%
301	Nord-Ouest	32	11,1%	36	12,8%	11,1%
302	Sud-Ouest	7	5,3%	11	7,6%	36,4%
303	Nord-Est	13	3,6%	20	5,4%	35,0%
304	Sud-Est	32	12,9%	41	15,5%	22,0%
401	Sud Sncf	114	12,3%	138	12,6%	17,4%
501	Centre Ville Nord	68	14,1%	90	16,2%	24,4%
502	Centre Ville Sud-Ouest	22	7,1%	39	12,4%	43,6%
503	Centre Ville Sud-Est	57	13,7%	69	16,6%	17,4%
601	Nord et Ouest et Sud	96	14,4%	142	20,0%	32,4%
602	La Noue Brossard Est	69	11,9%	85	12,8%	18,8%
701	Foch-de Gaulle Nord-Est	42	11,0%	55	13,2%	23,6%
702	Foch-de Gaulle Nord-Ouest	43	10,2%	69	15,5%	37,7%
703	Foch-de Gaulle Sud	60	12,5%	59	11,3%	-1,7%
	Chelles	874	11,9%	1116	14,2%	21,7%
	Seine-et-Marne	17438	9,4%	21005	10,9%	17,0%
	France métropolitaine	1284909	14,3%	1375756	14,9%	6,6%

Source : CAF de Seine-et-Marne

Source: CCAS de la ville de Chelles. Analyse des besoins sociaux. EQR. Décembre 2011. p. 37

Niveau de diplôme de la population non scolarisée de 15 ans ou plus au niveau des IRIS

		Aucun diplôme	CEP	BEPC	CAP/BEP	BAC ou Brevet Pro	Bac +2	>Bac +2
101	Les Coudreaux Nord-Est	28,1%	9,1%	5,6%	25,9%	16,1%	8,8%	6,5%
102	Les Coudreaux Sud-Ouest	26,8%	12,1%	6,6%	20,3%	16,0%	9,3%	9,0%
201	Mont Chalats	20,1%	8,4%	7,4%	21,8%	18,9%	12,6%	10,7%
301	Nord-Ouest	27,5%	9,1%	7,7%	21,0%	14,0%	9,5%	11,1%
302	Sud-Ouest	11,1%	7,0%	6,1%	26,1%	21,7%	13,2%	14,9%
303	Nord-Est	16,2%	9,0%	9,3%	27,4%	18,5%	11,8%	7,8%
304	Sud-Est	20,6%	14,8%	8,7%	30,7%	12,6%	8,3%	4,3%
401	Sud Sncf	18,1%	7,9%	7,3%	25,6%	18,7%	10,6%	11,8%
501	Centre Ville Nord	19,6%	12,2%	9,1%	23,4%	15,6%	11,8%	8,3%
502	Centre Ville Sud-Ouest	7,1%	10,5%	7,8%	23,5%	20,2%	15,0%	15,9%
503	Centre Ville Sud-Est	17,4%	13,3%	5,7%	30,9%	17,4%	8,7%	6,5%
601	Nord et Ouest et Sud	17,3%	10,8%	8,5%	19,0%	15,7%	13,4%	15,3%
602	La Noue Brossard Est	18,6%	5,9%	8,7%	22,9%	15,8%	17,9%	10,2%
701	Foch-de Gaulle Nord-Est	14,2%	7,9%	8,2%	19,8%	19,7%	16,0%	14,1%
702	Foch-de Gaulle Nord-Ouest	15,2%	10,2%	8,8%	16,2%	20,2%	14,2%	15,3%
703	Foch-de Gaulle Sud	19,4%	11,6%	6,4%	23,0%	17,1%	12,5%	10,0%
	Chelles	18,7%	9,8%	7,7%	23,3%	17,4%	12,2%	10,9%

Source : Insee, RP2007 exploitation principale

Source: CCAS de la ville de Chelles. Analyse des besoins sociaux. EQR. Décembre 2011. p. 44

Document 7: Enquête sur la situation de Chelles

EMP T7 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2017

	Nombre	%
Ensemble	14 146	100,0
Agriculteurs exploitants	11	0,1
Artisans, commerçants, chefs entreprise	1 026	7,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 932	13,7
Professions intermédiaires	3 425	24,2
Employés	4 323	30,6
Ouvriers	3 428	24,2

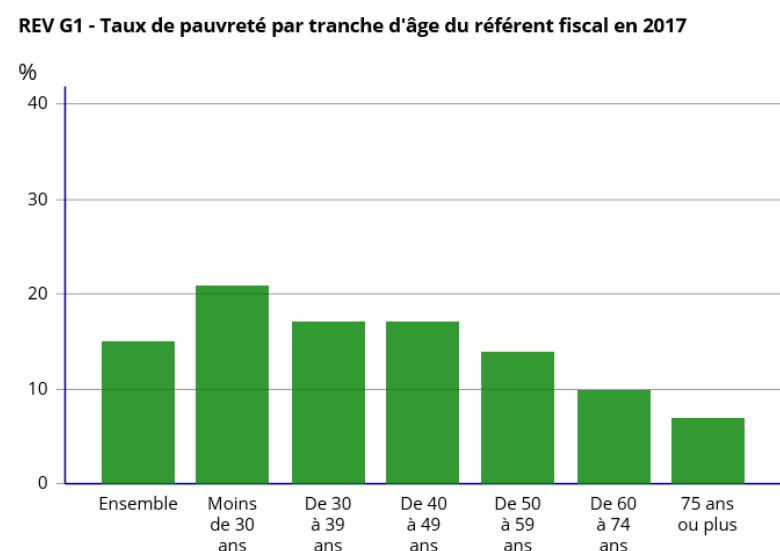
Source : Insee, RP2017 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2020.

EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2007	2012	2017
Ensemble	34 238	34 766	35 096
Actifs en %	74,4	76,0	75,8
Actifs ayant un emploi en %	67,1	67,1	66,6
Chômeurs en %	7,3	8,9	9,2
Inactifs en %	25,6	24,0	24,2
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	10,4	9,9	10,7
Retraités ou préretraités en %	7,4	7,0	5,3
Autres inactifs en %	7,9	7,1	8,2

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2017



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.

Source: INSEE [en ligne] publié le 22/09/2020 (consulté le 25/11/2020). Dossier complet - commune de Chelles, Disponible sur: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-77108>

Document 8: Le dispositif “BOOST T VACANCES”



Le Département de Seine-et-Marne propose, avec Boost T vacances, un dispositif permettant aux jeunes d'avoir accès à des activités sportives, culturelles et éducatives gratuites pendant les vacances scolaires.

Tous les enfants et jeunes seine-et-marnais n'ont pas la possibilité de partir en vacances.

Le Département a donc mis en place depuis 2011 "A toi de jouer", devenu "Boost T vacances" en 2017. Le principe : un dispositif gratuit et de proximité solidaire dédié aux 5-17 ans.

Pendant les vacances scolaires de printemps et d'été, des activités sont ainsi proposées à plus de 1 000 jeunes encadrés par des professionnels des domaines du sport, de la culture et de l'éducation. Au programme : football, handball, basketball, judo, sports de contact, disc-golf, tennis, athlétisme, tir à l'arc, hip-hop, activités culturelles (musique, chant, vidéo), défis scientifiques, etc.

Le tout se déroule en plein air ou dans des espaces couverts adaptés avec des matériels spécifiques à chaque animation et adaptés au public accueilli. Ces activités encadrées permettent, en plus d'occuper agréablement les enfants pendant les vacances, de développer le sport, l'éducation, les sciences et la culture dans les territoires les plus ruraux de la Seine-et-Marne.

Cette initiative est menée en lien avec des intercommunalités et des communes composant ces territoires, des comités sportifs départementaux, et des acteurs des domaines de la culture et de l'éducation. A travers ce dispositif, le Département entend porter une attention particulière à certains territoires parfois isolés.

Source: *Département de la Seine et Marne [en ligne]*. Publié le 25/06/2020 (consulté le 25/11/2020).

Boost T Vacances. Disponible sur <https://www.seine-et-marne.fr/fr/boost-t-vacances>

Prolongements dans la séquence

Pour aller plus loin

Quel est l'impact de la crise sanitaire sur la pauvreté?

<https://www.leparisien.fr/economie/la-france-franchira-la-barre-des-dix-millions-de-pauvres-en-2020-selon-le-secours-catholique-12-11-2020-8407937.php>

En pôle méthodologique/thématique

Comment enquêter sur la situation des enfants? Comment enquêter sur un public spécifique?

Ces deux documents mettent en évidence les difficultés méthodologiques rencontrées pour réaliser une enquête auprès des enfants.

[Enquêter auprès d'enfants en milieux populaires : adaptations, négociations et émotions.](#)

[Mesurer la pauvreté des enfants](#) (unicef)

En Enseignement Technologique en Langue Vivante

- Les politiques d'aide sociale en Angleterre: regards à travers le film "Daniel Blake" de Ken Loach. Le film présente les difficultés pour les familles qui bénéficient de l'aide sociale. Le personnage de Katie Morgan, une mère célibataire de deux enfants, a été relogée dans une ville qu'elle ne connaît pas, loin du reste de sa famille. Elle n'a donc pas de repères et personne vers qui se tourner.

extrait : [l'aide alimentaire](#)

- Quelle politique sociale pour les enfants au Royaume-Uni? sur la difficulté de mener une politique concrète en faveur des enfants.

[Royaume-Uni : le footballeur Marcus Rashford fait de nouveau plier Boris Johnson sur la pauvreté infantile](#)